



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-France
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. Benoit JIMENEZ

B - Identification du titulaire du marché public

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

TELEREP France (Mandataire)

ZAC du Petit Parc
20 rue des Fontenelles
78920 ECQUEVILLY
SIRET : 351 320 650 00051

VOTP

20 avenue du Fief
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
SIRET : 338 242 746 00034

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Marché public de travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal d'eaux usées sur les communes du Mesnil Aubry, d'Ecouen et de Bouqueval. (Opération n° 498)

■ **Date de la notification du marché public :** 06/08/2019

■ **Durée d'exécution du marché public :** 16 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 933 299,50 € (tranche ferme + tranche optionnelle)
- Montant TTC : 1 119 959,40 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de rectifier, à la marge et de manière non substantielle, les prestations effectuées dans le cadre du marché public.

En effet, cet avenant a pour objet de réajuster entre autre le linéaire de chemisage continu de diamètre 200 et le linéaire de pistes d'accès réalisés.

Cette modification du marché est donc conforme à l'article L. 2194-1-5° du Code de la commande publique.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

- Montant HT initial des travaux (tranche ferme + tranche optionnelle non affermie) : 933 299,50 €
- Montant HT initial des travaux (tranche ferme) : 458 775,50 €
- Montant HT de l'avenant 2 : - 5 404,30 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial des travaux (tranche ferme) : - 1,18 %
- Nouveau montant HT du marché : 453 371,20 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.


Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le SIAH :

Benoit JIMENEZ,
Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



A : Bonneuil-en-France, le 26/09/2022

Signature :

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

